



AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La Présidente

**Décision n° 2026-36 du 30 septembre 2026
de la Présidente de l'Agence portant nomination du directeur général des opérations**

La Présidente de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu la décision n° 2026-34 du 30 septembre 2026 portant organisation des services de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu l'avis du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 10 septembre 2026 sur la proposition de nomination de M. Antoine Marcelaud au poste de directeur général des opérations de l'Agence,

Décide :

Article 1^{er} : M. Antoine Marcelaud est nommé directeur général des opérations de l'Agence française de lutte contre le dopage.

Article 2 : Cette décision entre en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence.

Fait à Paris, le 30 septembre 2026

La Présidente de l'Agence française
de lutte contre le dopage



Béatrice Bourgeois